

Usson en-Forez

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPAL

Août 2017



www.usson-en-forez.fr

Mairie d'Usson-en-Forez
Place de l'Église - 42550 Usson-en-Forez. Tél : 04 77 50 61 25



Nous arrivons à mi-mandat et espérons avoir été fidèles à nos engagements de gestion saine et rigoureuse de notre collectivité.

Dans la limite de nos compétences et compte tenu des contraintes financières, nous avons voulu agir à plusieurs niveaux :

- Assurer la gestion quotidienne de la commune (nettoyage, entretien des voiries et des réseaux...)
- Favoriser le développement économique pour pouvoir maintenir nos services, nos commerces et nos artisans
- Développer le tourisme, axe fort de notre territoire
- Rendre le village plus attractif pour attirer de nouvelles populations et satisfaire nos habitants



Notre territoire possède beaucoup d'atouts, même s'il reste un peu éloigné des grands centres. Nous voulons ne pas être qu'une cité dortoir.

En incluant les emplois publics, on dénombre près de 200 emplois salariés sur la commune sans compter les professions libérales, les artisans, les commerçants et les agriculteurs.

Cette situation prouve notre dynamisme en liaison avec les entreprises de ST BONNET LE CHATEAU, ESTIVAREILLES et ST PAL EN CHALENCON. Certains s'expatrient quotidiennement beaucoup travaillent à proximité.

Le tourisme est une identité forte et reconnue de notre territoire avec les labellisations STATION VERTE et FAMILLE PLUS.

La commune vient par arrêté préfectoral, de se voir confirmer le statut pour 5 ans, de commune touristique qui ouvre droit à des dotations supplémentaires de l'Etat

D'autres labellisations devraient venir. Un gros travail a été réalisé par les adjoints et le personnel communal, qu'ils en soient remerciés.

La commune crée les infrastructures mais la promotion du territoire se fait maintenant en liaison avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez. Un dossier est en cours pour qu'USSON EN FOREZ en soit une porte d'entrée.

Les travaux 2016-2017 sont terminés (Salle Polyvalente, Jardin Public, Réseau d'Eau Les Terrasses). D'autres se poursuivent (Tennis) ou sont à venir (Place de la Vialle, remplacement conduite amiante ciment). Les associations ont trouvé leurs marques dans la salle ERA (Equipement Rural d'Animation) à la grande satisfaction de tous. Le jardin public a fière allure : les enfants et les joueurs de pétanque sont revenus.

Ce n'est pas un bilan d'autosatisfaction mais la constatation que ces travaux devaient se faire.

Dans ce bulletin sont présentés les éléments financiers de la commune avec des dépenses maîtrisées (- 7.77%) et des recettes avec une diminution limitée (- 3.65%). En fonctionnement un excédent de 352 000 € a été constaté pour 2016. Cet excédent était de 315 500 € en 2015. Ces éléments nous

donnent une certaine sérénité pour financer nos investissements : 1 392 000 € en 2016 contre 672 000 € en 2015.

L'endettement de la commune progresse mais reste limité puisqu'il retrouve son niveau de 2013.

Cela nous permet d'envisager de façon sereine le prochain gros chantier de la commune : la requalification de la place de la Vialle après celui du jardin public.

Il y a urgence pour ce chantier qui devrait démarrer en 2018, ce qui ne sera pas sans poser de problèmes tant cette place est devenue un lieu stratégique. On peut le constater tous les jours avec les voitures en stationnement. La sécurité mais aussi son embellissement sont un véritable enjeu pour notre centre bourg.

Notre territoire est maintenant intégré à la Communauté d'Agglomération Loire Forez. Nous n'étions pas favorables à ce rattachement, ayant préféré d'abord rester indépendants puis aller vers ST ETIENNE, notre bassin de vie. Le Préfet en a décidé autrement car certains élus (ils se reconnaîtront) n'ont pas su ou voulu défendre le Pays de ST BONNET. 88 communes, 107 000 habitants c'est un gros bateau difficile à manœuvrer avec un centre de décision à MONTBRISON qui n'est pas à nos portes (45 minutes).

Nous essayons d'y trouver notre place, bien que nous n'ayons pas été associés à l'exécutif comme ST BONNET LE CHATEAU. Nous avons souvent l'impression d'être sous la coupe des techniciens bien que nous participions activement à différentes instances et commissions. Nous sommes et serons vigilants dans son fonctionnement. Nous ne ferons pas de mauvais procès et attendrons l'année prochaine pour faire le point.

Il est encore trop tôt pour tout jugement.

Pour le moment, nous nous concentrons sur notre village où, je crois, il fait bon vivre.

Notre tissu associatif est riche de sa diversité et de l'engagement des bénévoles. Des manifestations importantes rythment tout au long de l'année la vie locale : National jeune de Pétanque, Fête des 10 ans du cinéma, 70 ans du Club de foot, Fête du bois etc...La liste est importante et fait que l'on vient et revient à USSON.

De nouvelles constructions sortent de terre, des résidences secondaires deviennent principales notamment pour les retraités. Il faut continuer dans cette dynamique pour qu'« ICIOMAGO » reste la porte d'entrée en Forez en association avec tous les territoires qui nous entourent.

Notre village sera demain ce que nous en ferons solidairement et en toute convivialité.

Soyons fiers et acteurs de notre territoire

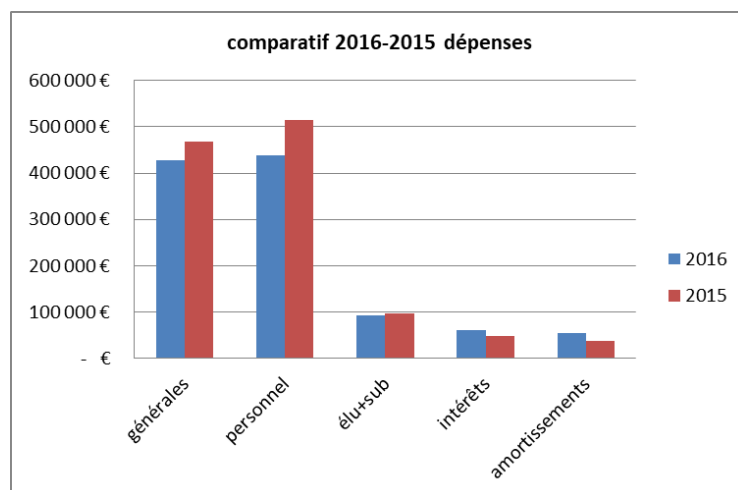
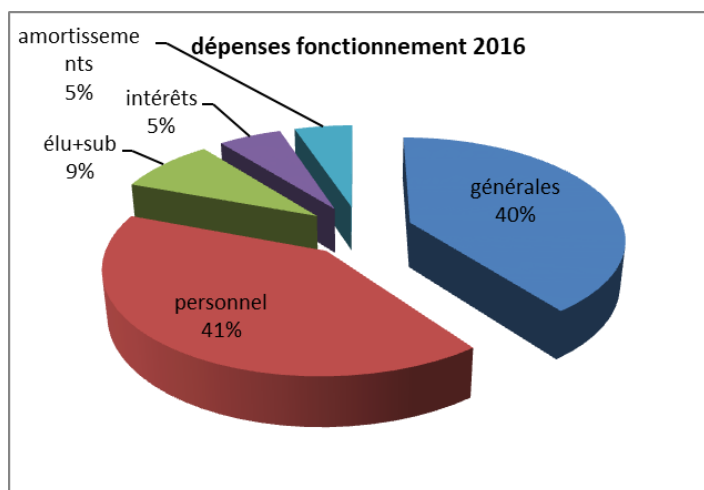


Hervé BEAL
Maire

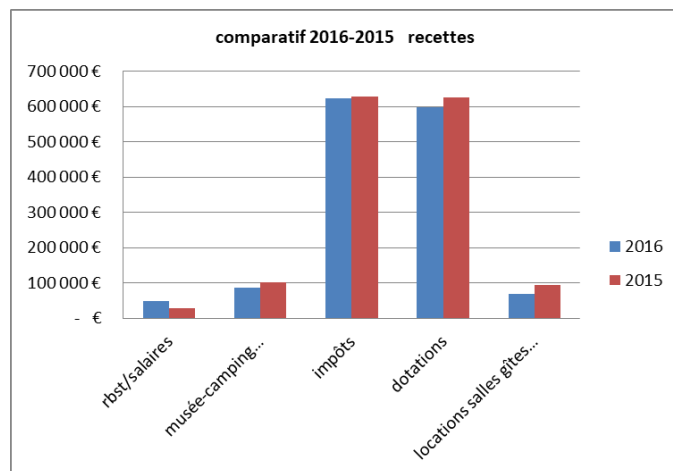
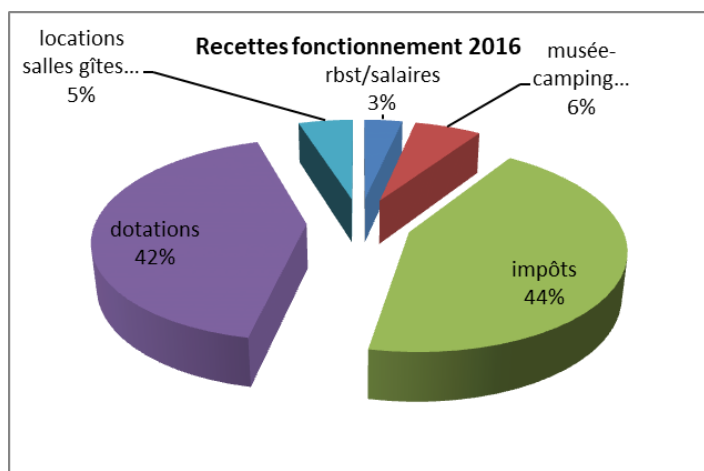
Situation financière CA 2016

BUDGET COMMUNE - FONCTIONNEMENT 2016

dépenses	2016	2015
générales	427 000 €	467 500 €
personnel	439 000 €	515 000 €
élu+sub	93 000 €	97 000 €
intérêts	60 000 €	48 000 €
amortissements	55 000 €	37 000 €
total dépenses	1 074 000 €	1 164 500 €



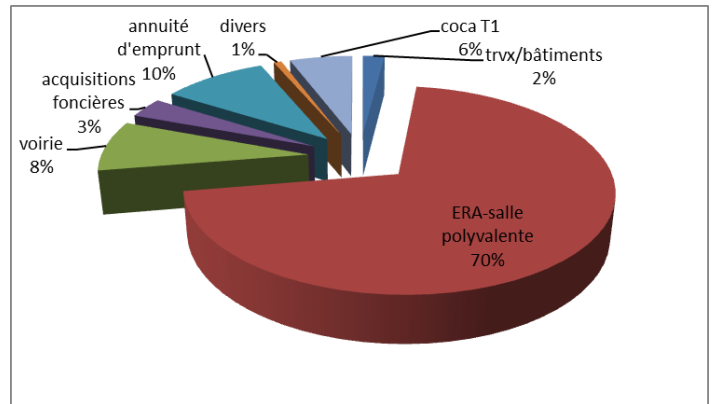
Recettes	2016	2015
rbst/salaires	49 000 €	29 500 €
musée-camping...	86 000 €	102 000 €
impôts	623 000 €	629 000 €
dotations	598 000 €	625 000 €
locations salles gîtes...	70 000 €	94 500 €
total recettes	1 426 000 €	1 480 000 €



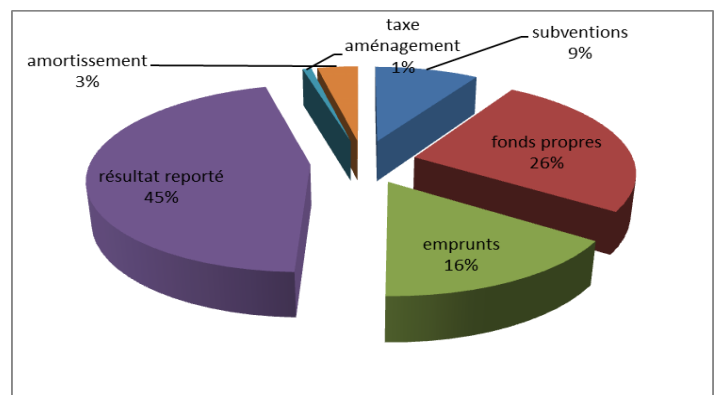
	2016	2015
Résultat	352 000 €	315 500 €

BUDGET COMMUNE - INVESTISSEMENTS 2016

Dépenses	
trvx/bâtiments	28 000,00 €
ERA-salle polyvalente	980 000,00 €
voirie	115 000,00 €
acquisitions foncières	46 000,00 €
annuité d'emprunt	133 500,00 €
divers	10 000,00 €
coca T1	80 000,00 €
total dépenses	1 392 500,00 €
Résultat 2016	174 500,00 €



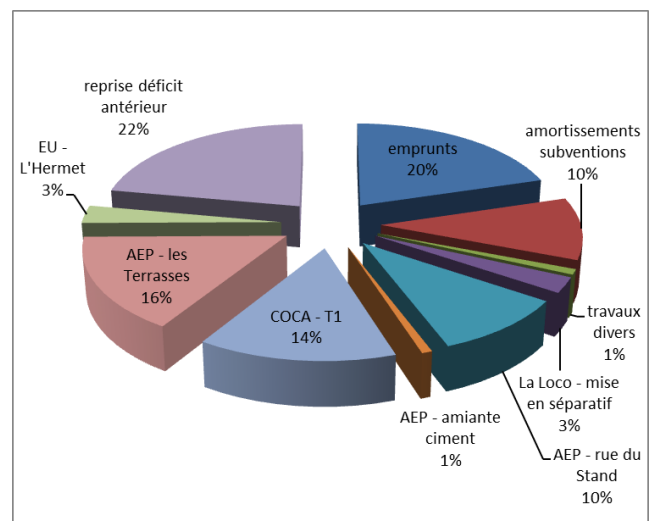
Recettes	
subventions	140 000,00 €
fonds propres	400 000,00 €
emprunts	250 000,00 €
résultat reporté	710 000,00 €
taxe d'aménagement	12 000,00 €
amortissements	55 000,00 €
total recettes	1 567 000,00 €



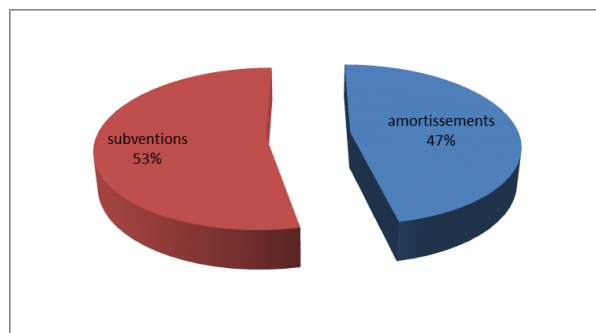
EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT DE 2008 à 2016									
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Intérêt	71 525	56 113	44 000	48 700	44 200	40 000	46 000	44 000	61 250
Capital	188 000	167 310	154 000	158 150	136 800	134 000	148 000	119 000	133 500
Annuité	259 525	223 423	198 000	206 850	181 000	176 013	194 000	163 000	194 750

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENTS 2016

Dépenses	
emprunts	68 000,00 €
amortissements subventions	34 900,00 €
travaux divers	3 000,00 €
La Loco - mise en séparatif	8 700,00 €
AEP - rue du Stand	33 000,00 €
AEP - amiante ciment	2 500,00 €
COCA - T1	47 000,00 €
AEP - les Terrasses	53 000,00 €
EU - L'Hermet	10 000,00 €
reprise déficit antérieur	74 000,00 €
total dépenses	334 100,00 €



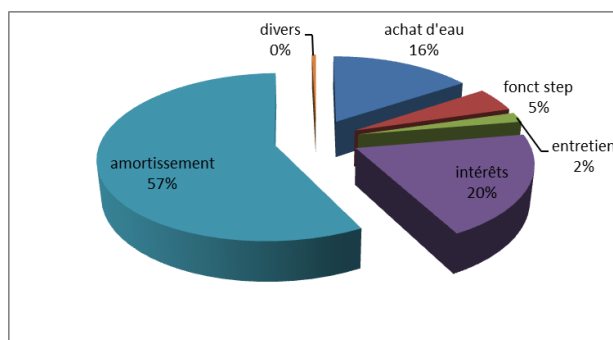
Recettes	
amortissements	132 000,00 €
subventions	151 000,00 €
total recettes	283 000,00 €



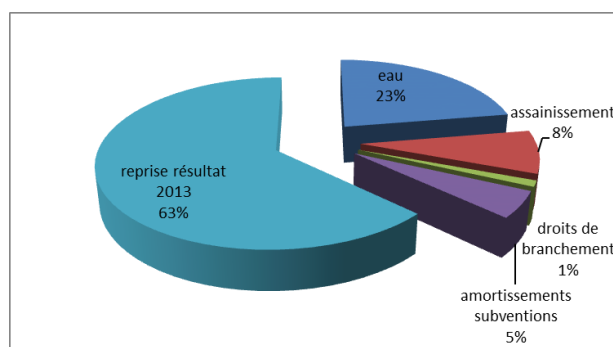
résultat 2016 - 51 100,00 €

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT - FONCTIONNEMENT 2016

dépenses	
achat d'eau	36 000,00 €
fonct step	11 000,00 €
entretien	4 500,00 €
intérêts	46 000,00 €
amortissement	132 000,00 €
divers	1 000,00 €
total dépenses	230 500,00 €



recettes	
eau	155 000,00 €
assainissement	57 000,00 €
droits de branchement	8 000,00 €
amortissements	34 900,00 €
subventions	
reprise résultat 2013	437 000,00 €
total recettes	691 900,00 €



Résultat 2016 461 400,00 €

Travaux 2016/2017

ERA (Equipement Rural d'Animations)

2016 et 2017 ont été deux années marquées par d'importants travaux avec en particulier la rénovation de la salle polyvalente. Cette réhabilitation devenue indispensable a entraîné une gêne pour les associations qui n'ont pas pu effectuer leurs manifestations habituelles. Depuis le début de l'année chacun a retrouvé sa place et ses horaires et semble satisfait de ce nouvel outil. Tout a été fait pour répondre au mieux aux attentes de chacun et rendre les locaux plus fonctionnels.

La Commune a bénéficié d'une subvention du département à hauteur de 192 000€ et 144 000 au

titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux versée par l'état)

Cette réhabilitation s'accompagne de nouveaux tarifs de location. De plus, un chèque de caution de 500 € sera demandé pour toute location.

Tarifs location PETITE SALLE - ERA

Association locale	80 €
Association extérieure	220 €
Privé repas	250 €
Apéritif	100 €
Exposition	80 €
Assemblée générale, congrès	gratuit
Caution	500 €

Tarifs location GRANDE SALLE - ERA

Association locale avec recettes	280 €
Association locale - bal	350 €
Association extérieure avec recettes	850 €
Forfait vogue	500 €
Privé local ou professionnel avec recettes	850 €
Privé repas*	500 €
Assemblée générale, congrès	gratuit
Caution	500 €

Avant



Après





Le jardin public

Le Jardin Public a subi une requalification complète avec :

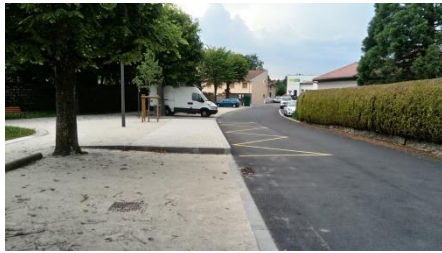
- la reprise des réseaux eaux et assainissements ;
- la redéfinition de l'espace ;
- l'aménagement de places de parking et d'un quai permettant l'accès aux autocars pour les personnes à mobilité réduite ;
- l'installation d'une aire de jeux avec bancs ;
- les jeux de pétanques sont conservés ;
- la suppression des haies permet la mise en valeur des façades du musée ;
- une carte en « pierre de lave » représentant l'ensemble de la commune rappelle la présentation faite antérieurement par le comité du fleurissement il y a quelques années.

Cet espace donne une belle image à l'entrée du bourg. Il représente une première tranche de réfection du bourg dont le programme a été défini par le contrat communal d'aménagement en collaboration avec le conseil départemental. Une subvention de 26 250 € nous a été attribuée.

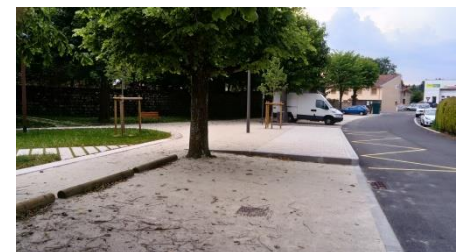
A partir de la fin de l'année, la place de la Vialle va être entièrement réaménagée afin de faciliter la circulation sur la RD 498 et règlementer le stationnement en créant des arrêts minutes. Des aides (COCA et DETR) de 93 163 € sont attendues.



Avant



Après



Eaux

En début d'année, en raison de nombreuses fuites à répétition sur la rue du Stand, la conduite d'eau a été remplacée.

Afin d'améliorer la qualité de l'eau sur le secteur des Terrasses une nouvelle canalisation en fonte a été mise en place et l'ensemble des branchements ont été repris.

Tous ces travaux ont été réalisés sans aucune aide extérieure. Il en sera de même pour le changement de la conduite amiante ciment comprise entre le Besset Bas et Fraisse la Côte qui est programmé pour le mois de septembre.

Travaux en cours de réalisation

Les tennis

Réalisations de deux cours de tennis et un mur d'entraînement.
Les travaux devraient être terminés fin août.



L'adressage

Par définition l'adresse doit permettre la localisation précise d'une personne. L'adressage consiste à assigner des adresses permettant le positionnement des habitants et des locaux.

Pour cela la commune se doit de nommer l'ensemble des voies et donner un numéro aux bâtiments.

Pour la rapidité des secours, l'efficacité de l'acheminement du courrier et des colis, et avec l'arrivée du THD (très haut débit) la commune est dans l'obligation de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies et à la numérotation des immeubles bâtis.

Les habitants ont été informés de cette procédure et ont proposé des noms de rue pour l'accès à leur village.

Les numéros attribués représenteront la distance en mètres séparant le début de la voie et le point adresse. Cette méthode permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante.

Les panneaux de voies devraient être posés avant la fin de l'année. Les numéros seront remis aux habitants qui auront la charge de les apposer sur leurs habitations.

Tourisme

Le tourisme à USSON a toujours représenté une activité primordiale. Le plan d'eau et le camping municipal en témoignent. Pour améliorer le bien-être des campeurs, cet hébergement de plein air va être en grande partie rénové dès l'automne.

Usson en FOREZ « commune touristique », « Station Verte de vacances » bénéficiant du Label « Familles plus Nature » s'est inscrite en vue de l'obtention du label « Sport nature » et pêche.

Comme la majorité des stations vertes, USSON a participé à la 3^{ème} fête de l'écotourisme en inaugurant le parcours patrimoine orientation dans le bourg d'USSON.

Mais, qu'est-ce que l'écotourisme ? C'est un tourisme basé sur la nature et les patrimoines naturels, architecturaux et historiques.

Le parcours d'orientation proposé permet au moyen d'une carte (dont un exemplaire est joint au présent bulletin) de repérer différents objets ou sites et découvrir notre patrimoine de façon ludique et amusante au rythme de chacun, seul ou en famille et en choisissant l'un ou l'autre des deux parcours.

Sur notre immense territoire, de nombreuses autres activités en rapport avec la nature sont mises en place : Trail, VTT, marche nordique, randonnées avec les 6 circuits balisés recensés sur des topos guides en vente à l'office de tourisme. De plus cette année un circuit poussette a été fléché pour permettre aux parents de jeunes enfants de découvrir la campagne ussonnaise.

La promotion du tourisme est aujourd'hui assurée par la nouvelle intercommunalité en l'occurrence Loire Forez auquel nous sommes rattachés depuis le 1^{er} janvier 2017.

Cet été le bureau d'information touristique d'USSON sera ouvert du 10 juillet au 1^{er} septembre mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h, samedi de 14h à 18h. Chaque dimanche à 16h30, il y aura un goûter d'accueil pour les nouveaux arrivants séjournant dans les divers hébergements. Ceux-ci pourront s'informer sur les activités programmées.

THD42 : développement de la fibre optique

(Source : <http://www.thd42.fr/>)

THD42 : un réseau public départemental de fibre optique

Le projet départemental THD42, porté par le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire) en partenariat avec le Conseil départemental de la Loire et notre communauté de commune, vise à créer un réseau fibre optique afin de desservir tous les habitants d'ici à 2020. Pour Usson en Forez, la fin des travaux est prévue pour fin juillet.

[Qu'est-ce que le FTTH ?](#)

Le **FTTH** (Fiber To The Home) est le déploiement d'un réseau fibre optique jusqu'à votre domicile. Le **FTTB** (Fiber To the Building) est un réseau fibre desservant un immeuble avec plusieurs usagers. Le **FTTO** (Fiber to The Office) est le raccordement en fibre jusqu'à une entreprise.

La fibre optique est un fil de verre, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière.

Un signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur de grandes distances.

La fibre optique, avec des débits plus élevés et de meilleures qualités, c'est un accès aux dernières offres internet multiservices et aux futurs nouveaux usages :

- TV 3D, HD/4K avec replay/VOD/multi-écrans
- Télé-médecine
- Domotique
- Navigation internet en très haut débit
- Téléchargements, transfert ultrarapides de fichiers volumineux, accès au cloud
- Jeux en réseaux
- Télé surveillance
- Webcam/visio conférence
- Télé assistance à domicile...

[Pourquoi un réseau public ?](#)

Les zones rurales ou moins denses sont peu rentables pour les opérateurs privés. Aucun ne s'est donc déclaré intéressé pour développer la fibre sur ces territoires. Le SIEL et ses partenaires publics s'engagent donc pour créer ce réseau fibre à l'image de ce qui s'est fait il y a un siècle pour l'électricité.

1/ Les fournisseurs d'Accès Internet

Le réseau public THD42 est accessible à tous les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) qui le souhaitent. Pour notre secteur nous connaissons les opérateurs disponibles fin 2017 afin de pouvoir souscrire aux abonnements début 2018.

[Quel type d'abonnement ?](#)

La fibre assure des possibilités quasi sans limite en ce qui concerne le débit. C'est l'offre et le matériel de votre fournisseur d'accès qui définissent la vitesse de votre abonnement (100Mb/s, 200 Mb/s...). Le réseau THD42 est adapté pour recevoir tous les types de forfaits.

[Devrais-je changer de fournisseur d'accès pour passer à la fibre ?](#)

Si votre fournisseur d'accès actuel décide d'utiliser le réseau THD42, vous pourrez rester client en contractant un abonnement « fibre ». Si votre fournisseur actuel ne souhaite pas utiliser le réseau THD42, vous devrez choisir une offre parmi d'autres fournisseurs d'accès.

2/ La fibre chez-moi

Le projet THD42 prévoit le raccordement en fibre optique de chaque habitation et local professionnel par l'installation de la Prise Terminale Optique (PTO). Cette connexion est prise en charge par les pouvoirs publics.

[Pourquoi raccorder mon logement ?](#)

Le raccordement apporte un service complémentaire à votre habitation ce qui est un atout en cas de revente.

Vous n'êtes pas obligé de faire raccorder gratuitement votre bâtiment au réseau THD42. Dans ce cas, vous perdez le bénéfice des conditions actuelles de raccordement.

[Qu'est-ce que le raccordement ?](#)

Le raccordement est pris en charge par les collectivités. Il prépare votre habitation à l'arrivée de la fibre. Un câble de fibre optique doit être passé soit en aérien, soit en souterrain pour alimenter une Prise Terminale Optique (PTO).

Si votre logement est raccordé à la ligne téléphonique (cuivre) en aérien (depuis un poteau) vous serez raccordé à la fibre de la même manière. Si votre téléphone est raccordé en souterrain via un fourreau (tuyau enterré), la fibre sera également passée dans ce support s'il n'est pas obstrué.

La PTO est installée idéalement à côté de votre téléviseur et à proximité d'une prise électrique. Si vous souhaitez que cette prise soit installée ailleurs dans votre habitation, vous devez prévoir ou faire installer par votre électricien une gaine à vos frais. Parlez-en préalablement au technicien de THD42 avant d'effectuer des travaux chez vous. Celui-ci pourra valider votre projet et voir s'il est compatible avec les conditions de raccordement. Si vous avez prévu le passage de la fibre dans votre habitation, le raccordement sera gratuit quelle que soit la longueur de fibre optique à prévoir.

[Demander mon raccordement](#)

Une réunion publique sera tenue début septembre à partir de laquelle les particuliers pourront demander l'installation de la prise sinon, connectez-vous sur la plateforme de raccordement pour voir si votre logement est d'ores et déjà éligible et prendre rendez-vous avec un technicien

Quels travaux prévoir chez soi avant la venue du technicien THD42 ?

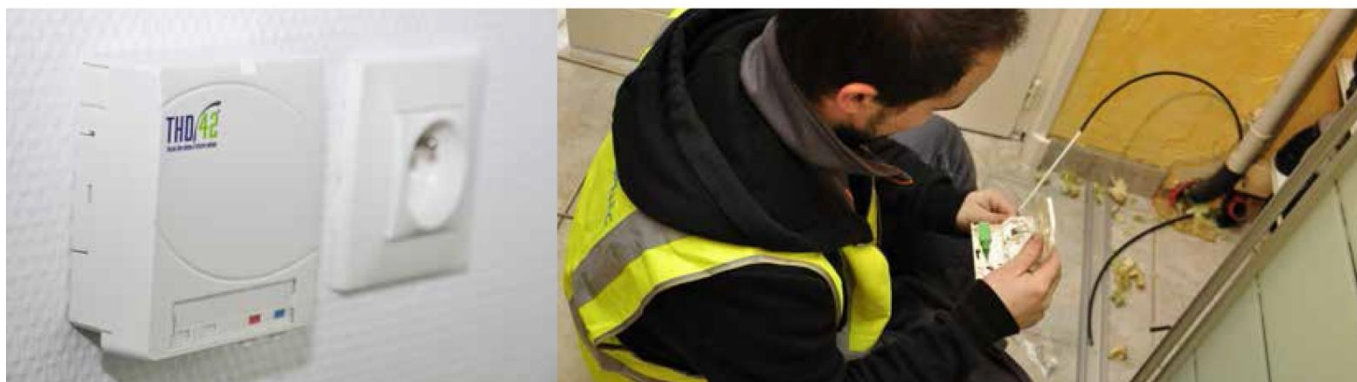
**LES ENTREPRISES MANDATÉES POUR LES RACCORDEMENTS INDIVIDUELS ONT EN CHARGE
LA POSE D'UNE PRISE ET LE TIRAGE DU CÂBLE SUR LE DOMAINE PRIVÉ.**

**LES TRAVAUX ÉVENTUELS POUR POSER/DÉBOUCHER UNE GAINÉ
OU FAIRE UN PASSAGE DANS LES CLOISONS SONT À VOTRE CHARGE.**

Si besoin, vous devez réaliser vous-même les travaux ou faire appel à un électricien ou à un antenniste pour :

**Contrôler vos gaines, goulottes et fourreaux
Percer les murs, les dalles
Déboucher ou poser des gaines
Creuser une tranchée sur votre terrain
Mettre en place un fourreau**

**IL EST IMPÉRATIF DE PRÉVOIR LE PASSAGE DE LA FIBRE CHEZ VOUS
POUR QUE VOTRE RACCORDEMENT SOIT POSSIBLE.**



La prise terminale optique est impérativement posée à côté d'une prise électrique et idéalement à proximité du téléviseur.

Le câble de fibre est souple et peut facilement être conduit dans une gaine. Son diamètre moyen est de 6 mm.

EN CAS DE PROBLÈME

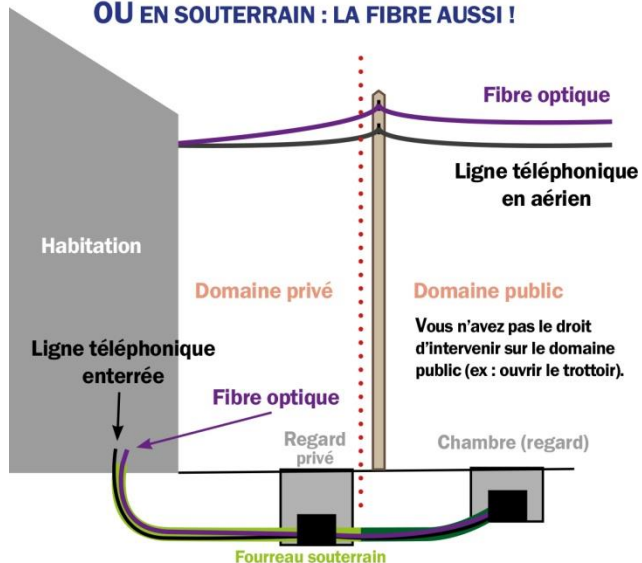
**Si malgré vos précautions, le technicien rencontre une difficulté chez vous,
le raccordement ne sera pas réalisé.**

Le technicien vous précisera les travaux à effectuer.

**Une fois ces travaux réalisés par vos soins ou par un professionnel,
vous devrez refaire une nouvelle demande de raccordement.**

IL FAUT DONC BIEN ANTICIPER CETTE PRÉPARATION.

VOTRE LIGNE TÉLÉPHONIQUE ARRIVE EN AÉRIEN OU EN SOUTERRAIN : LA FIBRE AUSSI !



LES POINTS ESSENTIELS



A L'EXTÉRIEUR SUR VOTRE PROPRIÉTÉ :



Si aujourd'hui votre ligne téléphonique arrive
EN AÉRIEN depuis un poteau ou en façade.



La ligne de fibre optique empruntera
le même trajet.



Si aujourd'hui votre ligne téléphonique arrive
EN SOUTERRAIN dans un fourreau.



La ligne de fibre optique pourra emprunter
le même trajet si la conduite n'est pas bouchée.
Faites contrôler le passage dans le fourreau par un artisan local.



A L'INTÉRIEUR DE VOTRE LOGEMENT :

La prise dédiée à la fibre est posée à l'emplacement défini avec le technicien.

Si vous souhaitez que le câble ne soit pas apparent, vous devez prévoir les gaines ou les goulottes.
Dans l'idéal, vous pouvez aiguiller une gaine afin que le technicien puisse facilement tirer la fibre.

LES POINTS IMPORTANTS

Pensez bien à prévenir le technicien si vous avez un empêchement.

Soyez bien présent sur la plage horaire d'intervention définie avec le technicien.

Permettez l'accès à l'emplacement de la prise en déplaçant les meubles si besoin.

Nous vous remercions de la prise en compte de l'ensemble de ces informations.

0 810 14 00 42 Service 0,05 € / appel
+ prix appel

www.thd42.fr
contact@thd42.fr

Demande de raccordement au réseau THD42

MODE D'EMPLOI

La demande de raccordement n'est possible qu'à partir du moment où votre collectivité vous a informé de l'ouverture des inscriptions pour votre secteur. Seuls les logements marqués par un point vert sur la carte sont éligibles. Si le point est bleu, la demande de raccordement se fait directement auprès d'un fournisseur d'accès Internet. Si le point est rouge, les travaux sur la zone ne sont pas finalisés.



Etape 1. Information

Ma commune et ma communauté de commune m'informent de la possibilité de demander un raccordement :

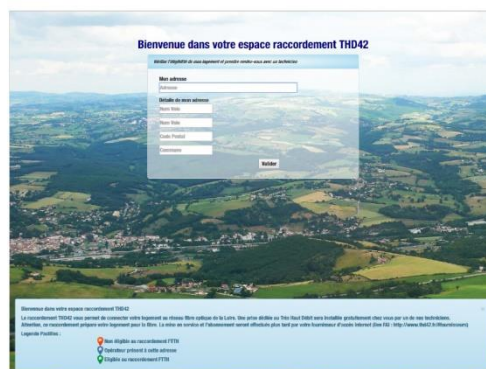
- Réunion publique
- Information municipale
- Brochure dans la boîte aux lettres

Etape 2. Espace Raccordement

Je me rends sur l'espace raccordement du site internet :

www.thd42.fr

- Si besoin, je me fais assister par un proche ou par ma collectivité.



Etape 3. Coordonnées

Je saisis l'adresse du logement/bâtiment à raccorder.

Etape 4. Visualisation

Sur la carte, je sélectionne la vue satellite et je recherche la position exacte du logement. Si besoin, je zoom sur la carte.

Etape 5. Sélection

Sur la carte, je clique sur le marqueur de couleur verte. Si les informations qui s'affichent sont exactes, je valide la demande de raccordement en cliquant sur le pavé bleu.

Etape 6. Prise de rendez-vous

Afin de fixer un rendez-vous de raccordement, je remplis le formulaire de contact avec mes coordonnées. J'appuis sur le pavé bleu pour valider la demande.

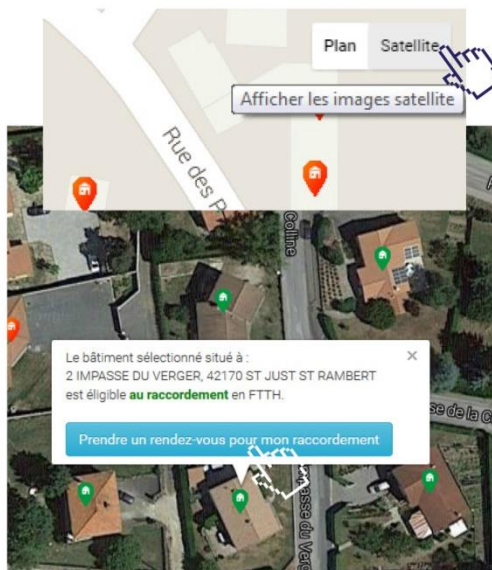
Etape 7. Confirmation

Je reçois automatiquement un Email confirmant ma demande de raccordement.

Un technicien me contactera afin de fixer la date et l'horaire d'intervention.

Etape 8. Raccordement

Une fois le rendez-vous pris, le technicien intervient gratuitement pour établir la liaison entre mon logement et le réseau fibre. Une prise terminale optique est fixée à l'endroit convenu avec le technicien.



0 810 14 00 42 Service 0,05 € / appel + prix appel

La troupe LES PRES VERTS

Les 14-15-22 et 23 avril 2017, la troupe LES PRES VERTS a donné 4 représentations théâtrales à Usson-en-Forez.

Les bénéfices de ces spectacles ont été reversés à l'I.C.L. (Institut de Cancérologie de la Loire), plus particulièrement au professeur GUYOTAT qui mène une recherche active contre la leucémie.

En septembre, la troupe devrait se retrouver pour préparer l'édition 2018 !

Merci à nos fidèles spectateurs.

Laurence Chataing



L'amicale des sapeurs-pompiers d'Usson en Forez.

L'amicale s'implique et organise de nombreuses activités au sein de la caserne mais également à travers la vie de son village.

En 2017, plusieurs manifestations sont prévues :

- Le jeudi 13 juillet elle organisera en collaboration avec le comité des fêtes l'incontournable bal populaire de la fête nationale. Bal gratuit avec retraite aux flambeaux, repas (10€) et ambiance assurée toute la nuit.
- Les samedis 15 juillet et 5 août de 14h à 16h le centre de secours ouvrira ses portes à toute personne intéressée (adultes et enfants) de découvrir le monde des pompiers (entrée gratuite).
- Le dimanche 5 août, elle organise sa matinée tripes et petits déjeuners au centre de secours.
- Le dimanche 10 septembre elle se joint à l'organisation de la fête du bœuf en faisant venir les pompiers gymnastes de Lyon pour une démonstration grandiose (repas du midi et démonstration l'après-midi).

Il est important de faire vivre son village et les pompiers le savent bien. Aider, secourir telle est notre devise mais animer, faire rêver, faire rire, telle est notre ambition.

Le président : Tony Daurelle.

L'Eveil Ussonnais

L'association L'Eveil Ussonnais ne cesse de grandir et d'innover pour les Ussonnais et grâce aux Ussonnais !

La nouvelle saison va s'étoffer de nouvelles activités, de nouveaux professeurs ainsi que de nouvelles manifestations pour que chacun puisse s'épanouir et trouver l'activité qui lui convient.

Pour les enfants, nous proposerons des cours d'éveil corporel, de rugby mais aussi un nouveau cours de danse contemporaine. Nos ateliers pendant les vacances scolaires continueront d'amuser nos chères têtes blondes...

Le projet Coup de Pouce qui permet aux élèves d'avoir un soutien dans leurs apprentissages a permis à 4 enfants d'être chouchoutés par 4 bénévoles au grand cœur, nous continuerons dans cette voie.

Quant aux activités adultes, nous offrirons un nouveau cours de danse les vendredis soir avec Mr Villemagne, qui nous fait le plaisir de rejoindre notre équipe! Salsa, rock, chacha n'auront plus de secret pour vous!

La marche active, le trail, la Zumba et l'art floral auront lieu respectivement les lundis, mercredis et vendredis.

Les 28 et 29 octobre prochains se tiendra la première grande convention manga à Usson en Forez, pour tous les curieux et les passionnés d'arts japonais...

Et pour terminer la deuxième édition de l'Iciotrail aura lieu le dimanche 17 septembre; 4 courses pour adultes et 1 pour enfants. Un repas est organisé ce jour là et sera ouvert à toutes et tous.

Pour plus de renseignements sur nos activités, contactez nous au 06.26.56.44.38 ou par mail: eveil.ussonnais@gmail.com

UssonSportNature et l'Iciotrail.

UssonSportNature est une section appartenant à l'association l'Eveil Ussonnais présidée par Laureen Zéphir.

Cette section a pour but de valoriser la course à pied en milieu naturel : le trail. Elle a été créée en 2014 par Tony Daurelle passionné de course à pied, un homme fédérateur qui ne compte pas son temps encore moins son énergie. Il a su rassembler une équipe qui compte aujourd'hui plus de 80 adhérents.

Toute l'année, un entraînement organisé soit le mercredi soit le jeudi soir a lieu autour d'Usson (parfois au plan d'eau) mais aussi sur les communes voisines. A cette occasion une quarantaine d'athlètes se retrouvent pour partager un moment avec sueur, sourire et plaisir. C'est un moment de convivialité qui se termine parfois par le verre de l'amitié afin d'échanger et de mieux se connaître. Au fil des mois et des années USN (Usson Sport Nature) est devenu un groupe de copains heureux de se retrouver.



Tout cela fait l'ADN de l'Iciotrail (conjugaison d'Iciomago et Trail). Succès assuré pour la première édition en septembre 2016 avec 401 coureurs. A cette occasion, de nombreux Ussonnais et voisins sont venus manger pour contribuer à cette manifestation. Nous les attendons encore nombreux cette année car ils œuvrent tous à la réussite de cet événement.

Un grand merci à l'Eveil Ussonnais à commencer par sa présidente Laureen Zéphir et toutes les associations présentes pour le montage des chapiteaux, le service au bar, les photos... La liste est longue mais tout ceci a contribué à la réussite de l'Iciotrail. Nous remercions également l'équipe municipale pour son soutien lors de cette manifestation.

Pour la seconde édition, qui aura lieu le **dimanche 17 septembre 2017** nous espérons que de nombreux traileurs viendront découvrir nos chemins, et si le soleil pouvait se joindre à la fête ce serait parfait !

Association usonnaise de boxe (ASSUB)

Notre association : Association usonnaise de boxe (ASSUB) a été créée en 2009 et a pour but la pratique de la Boxe Anglaise. Monsieur Cyr Bockou en est le président.



Notre Club compte 36 licenciés :

- 13 licences BEA (boxe éducative) enfants de – de 18 ans
- 10 LOISIRS et BEA adultes
- 13 licences AEROBOXE et DECOUVERTE, 1 licence BENEVOLE
- 2 licences AMATEURS

Nous avons obtenu d'excellents résultats au cours de cette saison 2016-2017 dont les plus marquants sont des titres régionaux tels que :

- Boxe amateur : Rudy champion du lyonnais
- BEA : 3 championnes du lyonnais : Ayma, Elly et Romane.

Nous avons d'ores et déjà inscrit plusieurs personnes à des formations afin de renforcer l'équipe existante, ces stagiaires bénéficieront donc, en plus de la formation, de la solide expérience des managers en place.

Compte tenu de nos nombreux projets pour la saison à venir, entre autres le développement de l'activité aérobixe : « boxe sans contact » ainsi que l'augmentation des effectifs des différentes catégories de boxe éducative et amateur, ces investissements dans ces formations sont impératifs.



Le CLUB est ouvert à tous .Venez nous rejoindre.

Pour tous renseignements veuillez contacter :

- Cyr Bockou 06-07-30-96-46
- Luigi Picone 06-30-60-80-15
- Stéphane Genevrier 06-30-48-75-73

Le Sporting Club de Boxe Anglaise (SCBA)

Le Sporting Club de Boxe Anglaise (SCBA) a enregistré cette année (2016/2017) 56 licenciés : 24 adultes et 32 enfants dont 2 amateurs (Théo Broussard et Eliote Chataing, voir photo ci-jointe)

Les résultats ont été cette année encore excellents !
Le coach Patrick CHATAING est fier de ses boxeurs!
Les entraînements ont lieu à l'ancienne caserne des pompiers le mardi, jeudi et vendredi soir.

Le SCBA sera heureux de vous retrouver lors du traditionnel barbecue géant le samedi 22 juillet à partir de midi à Salayes
Lors de cette journée le club vous propose des



activités comme : la course en sac, le tir à la corde et le ventrigrisse ... (ci-joint photo du barbecue 2016)
Réservation au 04 77 50 63 83 après 19h30.



Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 06 74 44 00 15 ou 06 75 47 43 39.

Sportivement

Le Président, Pascal SEGUIN.

SSU (Société Sportive Ussonnaise) section foot : 1947-2017

Cette année la section foot de la Société Sportive Ussonnaise (SSU) fête ses 70 ans.

Association dynamique et fédératrice de tous les âges, la SSU a soufflé ses bougies le samedi 3 juin.

Le temps n'a pas été à la hauteur des ambitions et du travail des bénévoles.

Ces derniers, afin d'accueillir l'ensemble des joueurs qui ont au moins un jour porté les couleurs rouge et noir du club, ont organisé une journée entièrement dédiée au ballon rond.

Le matin fut l'occasion pour les plus jeunes licenciés d'évoluer sur de brefs matchs au cours desquels plusieurs clubs voisins étaient présents.

Après un repas froid, les anciens joueurs du club ont animé le début d'après midi en rechaussant les crampons. Ils ont mis en jambe les spectateurs avant le match de Gala opposant les équipes de moins de 19 ans des clubs d'Andrézieux Bouthéon et de Monistrol sur Loire. Le match de qualité a été apprécié par les personnes présentes.



Le soir, le repas dansant a permis de conclure cette belle journée de retrouvailles, d'échanges et de souvenirs. Une exposition photo était présente. Ce fut l'occasion pour beaucoup de se revoir quelques années voir quelques décennies plus jeunes.

Cet anniversaire est également l'occasion de montrer que notre club est profondément ancré dans notre commune et dans notre époque.

Nous avons toujours besoin de joueurs, de bénévoles et de sponsors pour faire vivre notre belle association. Garçons et filles de tous âges, vous pouvez nous contacter dès à présent pour prendre part à cette nouvelle décennie de foot qui s'ouvre devant nous.

Le Président

Benjamin GALLON

Comité de Fleurissement du Haut Forez

Après une année d'interruption pour cause de travaux, nous sommes revenus pour une nouvelle Fête des Fleurs dans une salle entièrement rénovée. Belle journée, malgré l'absence du soleil, avec horticulteurs, fleuristes mais aussi artisans, et produits du terroir, dans cette belle salle.



Quelques manifestations du Comité de Fleurissement :

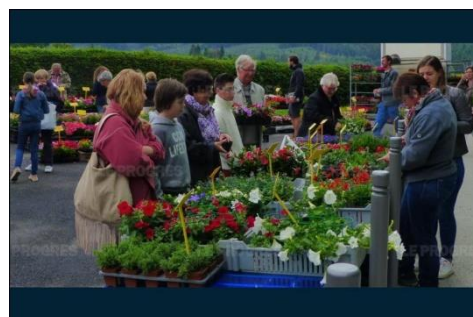


- Le 29 janvier a eu lieu Le Loto à Saint Hilaire avec 100 participants, (Ce sera à Estivareilles en 2018)
- Le 22 avril 2017, la Commune d'Estivareilles, nous accueillait pour la remise des prix du Concours des Maisons fleuries 2016. (Ce sera à St Nizier de Fornas en 2018)

Mairies, les bourgs et hameaux qui participent agréablement à l'embellissement de notre beau pays du Haut Forez.

Merci à tous les bénévoles amis des fleurs.

Monique Vachet



« Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs » « Montaigne »

Comité des Fêtes

J'ai une fois de plus l'honneur de vous parler du comité des fêtes.

Après une année 2016 en demi-teinte, puisque nous utilisons souvent la salle polyvalente pour nos animations, nous avons repris pour 2017 un nombre de manifestations plus conformes à nos habitudes.

Notre volonté : animer la commune en proposant des manifestations pour toutes les tranches d'âge. Que chacun se retrouve et puisse participer à nos activités.

C'est pour cela que nous proposons des manifestations qui vont de la vogue, au repas des anciens en passant par des concerts par exemple.



Le programme de 2017 est le suivant :

- 18 mars Saint Patrick : repas, boissons et musique irlandaise
- 9 avril Repas des anciens pour nos anciens de plus de 74 ans
- 20 mai Concert rock : 3 groupes rock pour une entrée à 10€ pour que tous puissent venir
- 8 et 9 juillet Fête du bois : 2^{ème} édition avec finale du championnat de France de bucheronnage
- 13 juillet Bal de la fête nationale chez les pompiers et feu d'artifice : en partenariat avec les pompiers (repas : andouillettes frites)

- 25 au 28 août la Vogue : avec ses bals du vendredi et samedi soir (frappadingues et comité des fêtes), la retraite au flambeau et le feu d'artifice du samedi soir, le corso du dimanche et le repas dansant (omelette) du dimanche soir ainsi que la soupe aux choux du lundi matin avant le concours de boules du Foot.
- 9 et 10 décembre : le marché de Noël



Le comité rencontre comme bon nombre d'association Ussonaise des problèmes. Les deux problèmes dont nous parlons souvent au sein du comité sont les suivants :

- Le renouvellement des bénévoles
- Le nombre de chars du corso

Le renouvellement des bénévoles : depuis quelques années, les plus anciens prennent une retraite bien méritée du comité et nous quittent petit à petit. Je suis assez admiratif de l'investissement de cette génération. Ils ont donné de leur temps (beaucoup de leur temps), ils se sont investis pour distraire et animer la commune.

Actuellement malheureusement, nous recrutons moins de bénévoles que nous en perdons ... et nous sommes à la recherche permanente de nouvelles idées et de nouveaux volontaires.

Alors je vous dirais que c'est une super association, et que l'on essaye d'être de plus en plus « pro » dans nos organisations. Et je voudrais profiter de cet article pour remercier les bénévoles pour leur engagement et leur bonne volonté.

Donc si vous avez un peu de temps libre à consacrer à l'organisation de manifestations pour votre commune et les Ussonnais, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le corso : il y a 20 ans, il y avait facilement 12 à 15 chars différents lors du corso... désormais nous tournons avec une moyenne de 6 chars. Nous avons perdu beaucoup de chars de hameaux. La raison est difficile à déterminer.

Aussi je fais un appel aux associations de la commune. Cette fête c'est la fête de tous, le corso est une animation emblématique de la commune ... aussi ce serait bien de participer, à pied, en char ou à vélo !!!



En tout cas, sachez que les membres du comité s'associent tous à moi, pour essayer de vous apporter joie et bonne humeur à travers nos manifestations et nous espérons que vous les apprécierez !

Une dernière remarque importante : les autres associations Ussonaises organisent de belles manifestations, il ne faut pas les oublier et les remercier car elles participent activement et avec succès à la vie très active d'Usson en Forez.

Pour le comité, Christian PAGES

Le quai des arts

10 ans déjà et 100 000 spectateurs !

Le 24 juin dernier, le pôle culturel du Quai des Arts a fêté ses 10 ans d'existence.

Depuis 10 ans, nous avons eu à cœur de promouvoir la culture au sens large, et le pôle culturel est aujourd'hui bien plus qu'un simple cinéma (650 séances, 220 films et 12 300 entrées en 2016). Nous

accueillons ainsi toute l'année des expositions d'artistes locaux, des conférences (Carnets de voyage, Université Pour Tous, ...).

Une saison culturelle a également été développée depuis 5 ans et connaît un succès grandissant. Elle connaîtra en 2017/2018 un nouveau développement par la



mise en commun de la communication avec nos amis d'Entre en Scène de St Bonnet le Château.

L'investissement de notre équipe auprès des scolaires avec le dispositif « Ecole et cinéma » ainsi que notre participation aux activités périscolaires de l'école soulignent notre volonté de transmettre les savoirs et valeurs du 7ème Art auprès des jeunes générations. Le classement « Art&Essai » avec la mention « jeune public », encore renouvelé cette année, récompense ce travail quotidien.

L'équipe de bénévoles du départ s'est aujourd'hui étoffée de deux salariées afin d'assurer la pérennité et la croissance de toutes ces activités.

Les 100 000 spectateurs venant de toutes les communes du plateau du Haut Forez et ayant fréquenté notre salle depuis 10 ans nous confortent dans notre choix d'une offre culturelle riche en Haut-Forez. N'hésitez pas à nous rejoindre !

L'équipe du Quai des Arts

Familles Rurales

Activités	Horaires	Date de reprise	Renseignements
Fitness Cardio	Jeudi de 20h30 à 21h30	21 septembre 2017	06.56.89.06.59
Gym Tonic	Lundi de 19h30 à 20h30	18 septembre 2017	06.56.89.06.59
Gym douce	Mardi de 9h30 à 10h30	26 septembre 2017	07.87.12.82.72
Qi Gong	Mardi de 10h45 à 12h	3 octobre 2017	07.87.12.82.72
Yoga	Jeudi de 10h à 11h15 et de 18h30 à 19h45	21 septembre 2017	07.87.12.82.72

- Visite de ferme avec le syndicat agricole le 30 juillet 2017
- Rando campagnarde le 23 septembre 2017, 5 circuits : 7 – 14 – 21 – 28 et 35 km avec ravitaillement à chaque circuits (renseignements au 06.81.50.42.18).
- Marche nordique les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois à 14h (rendez-vous au plan d'eau)

Rando découverte gratuites (renseignements au 06.81.50.42.18) :

- Le samedi 1^{er} juillet 2017 : Le puy de Dôme (la journée)
- Le samedi 15 juillet 2017 : Les Hautes chaumes (la journée)
- Le jeudi 27 juillet 2017 : Mont Gerbier de Jonc (la journée)
- Le jeudi 10 aout 2017 : Les hautes Pierre/Haute (la journée)
- Le samedi 26 aout 2017 : Cascade du creux de l'oulette et Puy de Jametton (l'après-midi)
- Le samedi 9 septembre 2017 : Le siège de la reine (l'après-midi)

Calendrier des manifestations

JUILLET 2017				
1	Office de tourisme	Défi du Haut-Forez		
2	Pôle culturel Le Quai des Arts	Fête des 10 ans du Quai des Arts	Le Quai des Arts	
7	Trait d'union	Conférence	Cercle	20h
8	Comité des fêtes	Fête du bois	PS et GS	19h
8	Pôle culturel Le Quai des Arts	Viva la Mamma (Opéra de Lyon)	Le Quai des Arts	21h30
9	Comité des fêtes	Fête du bois	PS et GS	19h
11	Truite Haut Forez	Initiation pêche enfant	Plan d'eau St Bonnet	
13	Amicale des pompiers et comité des fêtes	Repas et bal	Caserne	19h
14	Les pétanqués	Inter bachat	Pétanclos	14h
21	Trait d'union	Conférence	Cercle	20h
22	SSU foot	Concours de pétanque	Stade	14h
22	SCBA boxe	Barbecue géant	Salayes	12h
22	Pôle culturel Le Quai des Arts	Concert : OPSO	Le Quai des Arts	20h30
28	Les pétanqués	Concours de pétanque semi-nocture	Pétanclos	18h
28	Trait d'union	Conférence	Cercle	20h
30	Syndicat agricole et familles rurales	Visite de fermes		Toute la journée
AOÛT 2017				
4	Trait d'union	Conférence	Cercle	20h
5	Trait d'union	Brocante	Places du bourg	6h
6	Amicale des pompiers	Tripes	Caserne	7h
11	Trait d'union	Conférence	Cercle	20h
11	SSU foot	Concours de pétanque	Stade	14h
17	Truite Haut Forez	Initiation pêche	Plan d'eau	
18	Trait d'union	Conférence	Cercle	20h
20	Pôle culturel Le Quai des Arts	L'histoire de Manon (Opéra)	Le Quai des Arts	15h
25	Comité des fêtes	Fête patronale		
26	Comité des fêtes	Fête patronale		
26	SSU foot	Tournoi de foot	Stade	8h
27	Comité des fêtes	Fête patronale		
28	SSU foot	Concours de pétanque		9h
28	Comité des fêtes	Fête patronale		
SEPTEMBRE 2017				
9	Les pétanqués	Concours challenge G. DUGUA	Pétanclos	14h
10	Syndicat agricole et pompiers	Fête du bœuf	GS et PS	Toute la journée
17	Eveil ussonnais	Trail		Toute la journée
23	Truite Haut Forez	Ouverture pêche à la mouche	Plan d'eau	
23	Familles rurales	Marche d'automne	Cercle	8h
OCTOBRE 2017				
28	Eveil ussonnais	Atelier mangas	GS	Toute la journée
29	Eveil ussonnais	Atelier mangas	GS	Toute la journée
31	Sou des écoles	Bal	GS	22h
NOVEMBRE 2017				
10	Les frapadingues	Bal	GS	22h
25	Boule de l'ance	Concours de boules inter sociétés	Boulodrome	14h
26	Boule de l'ance	Concours de boules inter sociétés	Boulodrome	14h
DECEMBRE 2017				
2	Différentes associations	Téléthon	PS et GS	8h
2	Boule de l'ance	Concours de boules inter sociétés	Boulodrome	14h
3	Boule de l'ance	Concours de boules inter sociétés	Boulodrome	14h
9	Comité des fêtes	Marché de Noël	PS et GS	14h
10	Comité des fêtes	Marché de Noël	PS et GS	8h
16	Boule de l'ance	Concours de boules inter sociétés	Boulodrome	14h
17	Boule de l'ance	Concours de boules inter sociétés	Boulodrome	14h

ETAT CIVIL 2^{ème} semestre 2016 et 1^{er} semestre 2017

Naissances

04/09/16	SEPTIER Kylian Jean Maurice Marcel	26, rue Poncetton
30/09/16	ALVERGNE Morgan Maya	Epinasse
30/09/16	ALVERGNE Margo Inès	Epinasse
02/10/16	CARRET Yanis Baptiste	La Garde Montsagny
07/02/17	AMATO Luis	1, rue du Lavoir
09/03/17	ZEPHIR Etienne Gaétan	2, rue du Pin Mallet
21/04/17	MILLET PELAUD Lili-Rose Sylvie	La Chaux
01/05/17	RIVAL Sohan	Lair

Mariages

06/08/16	LE MONNIER Mathieu André Jacques et CORDELLE Aurélie
06/08/16	GERY Marcellin Paul Nicolas et MORENO Magdalena
03/09/16	LONGRAIS Stéphane Hugues et FAYASSON Sandrine

Décès

31/08/16	GAGNAIRE Marius Louis	Boulaine
02/09/16	MICHON Marie Charlotte Julienne	16, rue Centrale
13/09/16	CESSIECQ Lucie veuve VALENTIN	Route Nationale
06/10/16	MOUTON Claudius André	Le Faveyrial
26/11/16	BRANCIER Louis	Les Terrasses
14/12/16	RAVACHOL Claudette Etiennette veuve HEURTIER	Rue des Ecoles
02/01/17	ROBERT Raymonde Marinette épouse DEVIDAL	Fontaneilles
05/01/17	PETIT Christian Joseph Marie	5, route de St Pal
06/01/17	BATISSON Marie Antoinette veuve FAIDIS	Rue des Ecoles
29/01/17	CORNET Bernard Michel	4, rue du Marché
30/01/17	DELENEUVILLE Roger Emile	Coinac
22/03/17	FRAISSE Jean Baptiste Jules	Salayes
27/03/17	PICARD Marie Annette veuve FRAISSE	La Borie
29/03/17	MAURICE Renée Marie épouse FOLLEAS	Boulaine
22/04/17	GRAVIER Marcelle épouse JAROUSSE	Grangevieille
29/04/17	BACHELARD Jean	La Garde Montsagny
31/05/17	ROY Huguette Christiane épouse SANCHEZ	Lissac
05/06/17	TREVE Jacques René	Rue des Ecoles
07/06/17	FAURE Daniel Yves Noël	Rue des Ecoles
08/06/17	COLOMBET Marcelle Thérèse veuve PHILIDET	Rue des Ecoles
12/06/17	RAMOUSSE Marie Paulette veuve GOYON	Fromentier
15/06/17	FAVEYRIAL Aimé Lucien	Le Besset Bas
16/06/17	COLOMBET Marc Jacques Charles	L'Hermet
28/06/17	LAUGERETTE Odette Andrée veuve DUMEZ	Rue des Ecoles

Horaires et permanences de la Mairie

Place de l'Eglise - 42 550 Usson-en-Forez

Tél : 04 77 50 61 25 - Fax : 04 77 50 64 89

mairie.ussonenforez@wanadoo.fr / www.usson-en-forez.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT :

Tous les jours du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h 00

Mardi, jeudi, vendredi : 14 h 00 - 17 h 30

Rencontre avec le Maire ou adjoint(s) : sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.



Tarifs communaux

Pour tous renseignements (réservation) : s'adresser à la Mairie Tél : 04 77 50 61 25

SALLE du CERCLE

- Apéritif sans musique 90 €
- Réunion association locale Gratuit

SALLE du Cinéma

- Particulier 100 €
- Réunion association locale 100€

Services médicaux / Urgences / Divers

Pompiers : 18 ou 112

S.A.M.U. : 15

Gendarmerie : 17 (ou St-Bonnet-le-Château : 04 77 50 09 58)

SANTE

- 2 Médecins (Dr Charpentier et Zéphir) : 04 77 50 20 93
- Kinésithérapeute (M. Thuret) : 09 52 93 69 14
- Dentiste (Dr Chambon) : 04 77 50 62 42
- Ostéopathe (Mme Tourvielle) : 06 30 33 30 38
- Infirmières :
 - Mme Fayasson, Ms. Landon et Ruis : 04 77 50 64 79
 - Mmes Giraud, Cuoq et Barrallon : 04 77 50 69 42
- Pharmacie (Mme Gallon-Briand) : 04 77 50 60 65

- Ambulances (Bonnet-Mialon) : 04 77 50 11 81
- Centre d'accueil de jour Alzheimer : 04 77 25 62 45 de 9 heures à 13 heures
- Pompes Funèbres (Bonnet-Mialon) : 04 77 50 11 81

SOLIDARITE

- Maison de retraite (04 77 50 60 06)
- A.D.M.R. portage de repas et soins à domicile (04 77 50 69 26)
- Assistance sociale : 1 mardi/2 de 10h à 12h (04 77 50 00 49)
- Assistante sociale R.M.I. : mercredi et vendredi sur rendez-vous
- Paroisse : permanence à la cure mardi de 9h à 11h30 (04 77 50 60 74)

EDUCATION, JEUNESSE ET EVEIL

- Ecole maternelle et primaire : 04 77 50 62 24
- Médiathèque (au-dessus de la Mairie) : permanences mardi de 10h à 12h, mercredi de 14h à 16h, vendredi 16h à 19h et samedi de 10h à 12h.
- Relais Petite Enfance : 3^{ème} vendredi du mois de 15 h à 17 h 15 (salle du cercle) + un mardi par mois de 10h30 à 11h45 (salle du cercle) - contact : Communauté de Communes 04 77 50 79 93
- Ludothèque : 4^{ème} mercredi du mois de 14 h à 15 h 30 (salle 2^{ème} étage de la mairie) contact : Communauté de Communes 04 77 01 06 60

Collecte déchets

Le service de récupération des ordures ménagères est géré par la communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château.

L'organisation est la suivante :

- 1 passage par semaine dans le bourg et dans les hameaux :

Le mardi : Grange neuve / La Goutte Haute / Chambriac / Bourreau / Fontaneilles / Pontempeyrat / Les Chambons / Les Fonds / Fraisse la côte / Jouanzecq / Besset Bas / La Borie / Périgaud / Fromentier / la Garde Montsagnie / Pallebranche / Epinasse / Truchard / Chassagnole

Le vendredi : Le Pin / Les Terrassettes / La Breure / La Breurette / Les Mille Mètres / Fraisse Rival / Rival / Boulamoy / L'Air / Le Monteillet / Lissac / Le Monet / Roche / Daniecq / Aurelle / Danizet

- Déchetterie intercommunale de Tortorel (St-Bonnet-le-Château) pour tous types de déchets : ouverture du lundi au vendredi (9h à 12h - 14h à 18 h) et samedi de 9h à 17h

Centre de Tortorel information 04 77 50 74 83



NOUVELLE PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE CARTE D'IDENTITÉ – PASSEPORT Pré-inscription sur internet



<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

puis prendre rendez-vous dans une mairie gestionnaire :

- St Bonnet le Château : 04.77.50.52.40
- Craponne sur Arzon : 04.71.03.36.16
- Andrézieux-Bouthéon : 04.77.55.03.42
 - Firminy : 04.77.40.50.60
 - Montbrison : 04.77.96.18.18
 - St Etienne : 04.77.48.77.48
- St Just St Rambert : 04.77.52.48.53

(Liste non exhaustive)

Directeur de publication : Hervé Béal, Maire d'Usson en Forez

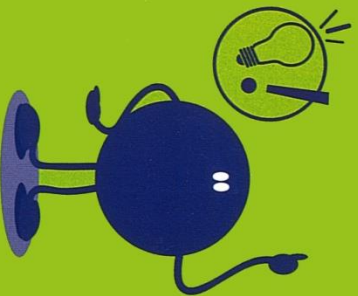
Août 2017 - 1100 exemplaires

Impression MS Concept Usson - 42 Usson en Forez

COLLECTE

DES

DÉCHETS



- Collecte ordures ménagères
- Collecte sélective
- Jour férié sans collecte
- Rattrapage des jours fériés

Les jours et fréquences de collecte restent inchangés. En cas de doute, retrouvez vos jours de collecte en ligne sur www.loireforez.fr ou au **N° Vert 0 800 881 024**

APRIL GONNARD/DAVID/ROCHERRE

CALENDRIER 2017

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MAI

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MARS

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



Horaires déchèterie	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche et jours fériés
Estivareilles : 04 77 50 74 83			9h - 12h 14h - 18h			9h - 17h	fermé

NOUVEAU : À partir de 2017, vous pouvez aussi accéder aux déchèteries d'Arthun (06 07 23 82 13), Savigneux (04 77 58 78 69), Sury-le-Comtal (04 77 30 68 38) et Saint-Just Saint-Rambert (04 77 36 91 48).



Une nouvelle communauté d'agglomération forézienne verra le jour au 1^{er} janvier 2017. Elle rassemblera 88 communes issues de Loire Forez, des Montagnes du Haut-Forez, du Pays d'Astree et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château. 2017 sera une année de transition pour harmoniser la collecte des déchets sur le territoire afin de vous apporter le meilleur service. Le fonctionnement des collectes reste donc inchangé pour l'instant. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.